



Formations AFVAC

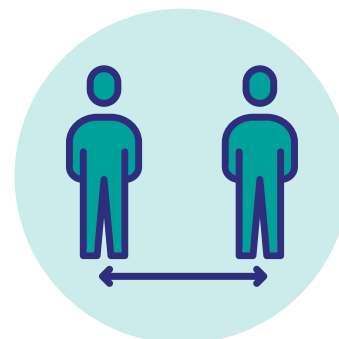
Vos interrogations sur le protocole sanitaire

L'AFVAC est heureuse de pouvoir vous accueillir à ses formations 2023.

L'AFVAC suit les recommandations et obligations du Ministère de la Santé et de la Prévention.

A ce jour, aucune restriction sur les formations n'est imposée.

Cependant, pour la santé de tous, respectons les gestes barrières.



Le protocole sanitaire de l'AFVAC est susceptible d'évoluer et sera mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, et des derniers décrets, recommandations ou préconisations qui paraîtront.

Nous restons à votre écoute pour toute question ou information complémentaire concernant notre protocole sanitaire : contact@afvac.com

Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

40 rue de Berri - 75008 PARIS · Tél : +33 (0)1 53 83 91 60 · Fax : +33 (0)1 53 83 91 69 · contact@afvac.com

L'AFVAC est un organisme accrédité par le Comité de Formation Continue Vétérinaire (CFCV) répondant aux critères de qualité dictés par le décret n°2015-790 du 30 juin 2015 (DATA DOCK).